

LIBÉRER LES FEMMES CHANGER LE MONDE

LE FÉMINISME DES ANNÉES 1970 EN BELGIQUE



DOSSIER DE PRÉSENTATION EXPOSITION ITINÉRANTE



Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes

10 rue du Méridien — 1210 Bruxelles | 02 229 39 | avg.carhif@amazon.be | www.avg-carhif.be

Table des matières

Libérer les femmes, changer le monde : l'exposition	2
Thématiques transversales.....	3
Fil conducteur de l'exposition	4
Dans le sillage des mouvements contestataires des années 1960.....	4
Libérer le corps et la sexualité.....	5
Révolutionner la famille, le monde du travail et la vie politique.....	5
Créer des espaces de libération	7
Des combats d'une brûlante actualité.....	8
En résumé.....	9
Dossier pédagogique	9
Louer l'exposition	10
Les éléments de l'exposition	10
Points d'attention.....	10
Prix (location et accès du public)	11
Assurance et transport	11
Option et réservation	11
Contrat	11
Quelques images	12
Contact	14

Libérer les femmes, changer le monde : l'exposition

"Filles de vingt ans, travailleuses d'usine et d'ailleurs, mères de famille, femmes âgées redressent la tête et secouent leurs chaînes" (Front de Libération des Femmes, 1973)

Au début des années 1970, les féministes sont dans la rue. Donnant un nouveau souffle à d'anciennes revendications, elles exigent pour les femmes l'égalité dans la famille, à l'école, au travail et dans la loi. Elles portent aussi un nouveau regard sur le corps, dénoncent les préjugés et les violences sexistes et réclament une sexualité épanouie et le droit de maîtriser sa fécondité.

Leur militance est jeune et dynamique : elles écrivent, s'assemblent, manifestent et organisent des actions joyeuses et tapageuses dans l'espoir d'une société solidaire, égalitaire et épanouissante pour tous et toutes.

À travers les combats des féministes des années 1970, l'exposition « Libérer les femmes, changer le monde » nous plonge dans un passé pas si lointain où les femmes n'avaient pas les mêmes droits que les hommes. Grâce à de nombreux documents suggestifs, elle nous invite à réfléchir aux fondements d'une société égalitaire mais aussi aux obstacles à l'égalisation des droits. Car malgré d'indéniables progrès, de nombreuses revendications des années 1970 sont encore aujourd'hui d'une brûlante actualité.

Conçue de manière didactique, l'exposition s'adresse à un large public : aux jeunes et aux moins jeunes, aux familles, aux écoles, aux associations socio-culturelles notamment féminines, aux féru-e-s d'histoire, aux touristes étrangers, ...



"Libérer les femmes, changer le monde" au musée BELvue à Bruxelles.

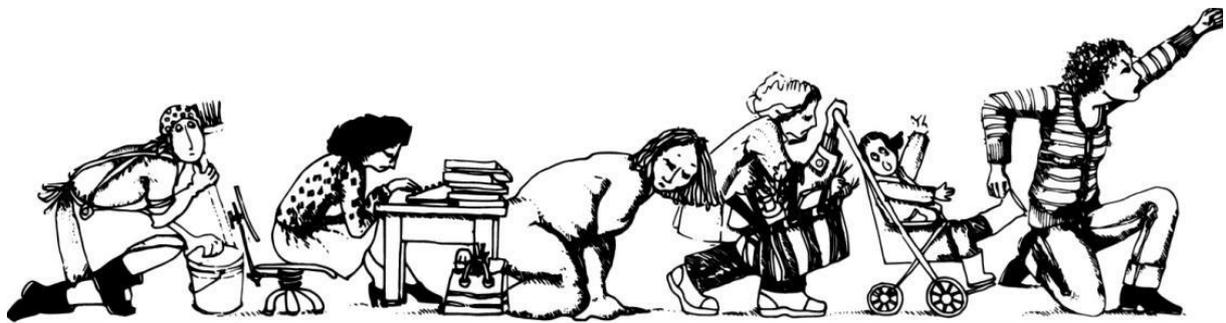
Elle se compose de 41 panneaux thématiques richement illustrés (dessins, photos, affiches, tracts, citations, témoignages, chansons), de courts textes introductifs et de légendes. Trois de ces panneaux présentent des vidéos avec des fragments des années 1970 et des témoignages récents de militantes.

Tous les textes sont en français et néerlandais (avec un guide de visite où tous les textes sont aussi en anglais). Les montages vidéos sont sous-titrés en français/néerlandais

Thématiques transversales

À travers le féminisme des années 1970, l'exposition aborde plusieurs thématiques sur l'histoire des mouvements sociaux et la démocratisation de la société des années 1960 à nos jours :

- Les mouvements contestataires des années 1960-1970 réclament une société égalitaire et juste, pacifique et respectueuse de l'environnement, fondée sur la solidarité quelles que soient les différences de sexe, de classe, de statut familial, d'orientation sexuelle ou de couleur de peau.
- Les conditions indispensables à l'émancipation des femmes : la libération du corps et de la sexualité (droit à l'éducation sexuelle, à la contraception et à l'avortement et à l'homosexualité), la répartition équitable des tâches familiales et ménagères, l'égalité dans le monde professionnel et politique, la lutte contre les violences physiques et sexuelles.
- Les modes d'action citoyenne en marge de la vie politique : les initiatives spontanées et tapageuses qui attirent l'attention des médias, l'utilisation des arts, les actions favorisant une prise de conscience collective et l'entraide entre femmes, la reconstruction des savoirs, le tissage de liens forts avec d'autres mouvements en Belgique et à l'étranger.
- À travers une brève chronologie de l'évolution des lois, l'égalisation des droits des hommes et des femmes des années de 1945 à nos jours.



Fil conducteur de l'exposition

Dans le sillage des mouvements contestataires des années 1960

Après 1945, la démocratisation de la société s'accélère et profite aussi aux femmes. En Belgique, elles sont de plus en plus instruites, renforcent leur position sur le marché du travail, obtiennent des droits politiques égaux (1948) et se libèrent de la soumission au mari (1958). Commercialisée dans les années 1960, la pilule contraceptive amorce une révolution sexuelle.

Mais dans de nombreux domaines, la société résiste et demeure traditionnelle et inégalitaire. La colère couve. Durant les années 1960, des mouvements contestataires éclatent un peu partout dans le monde. Ils dénoncent les inégalités sociales, le racisme, le colonialisme, l'impérialisme ou les atteintes à l'environnement et réclament un monde plus juste. Surtout chez les jeunes, l'espoir est grand de construire un monde nouveau, libéré des anciennes relations d'autorité et des tabous liés au corps et à la sexualité.

Ces remises en question des relations de domination stimulent les femmes à rejeter leur condition. Parti des États-Unis, un féminisme radical gagne de nombreux pays. Dénommé 'néo-féminisme' ou 'féminisme de la deuxième vague' (pour le démarquer du féminisme né au 19^e siècle), il exige la "libération des femmes" et une société juste et solidaire.

Ce nouveau féminisme gagne la Belgique en 1970 : de petits groupes se forment qui



entendent rassembler les femmes quel que soit leur statut familial et social. Comme les organisations plus anciennes, il dénonce les discriminations qui subsistent dans la famille, à l'école, dans le monde du travail ou la vie politique. Mais les exigences sont plus radicales: les néo-féministes veulent renverser la domination masculine et toutes les autres formes d'oppression. Souvent issues d'organisations de gauche, elles voient dans le capitalisme une source majeure d'exploitation. Leurs actions combatives et tapageuses, qui déconcertent, amusent ou indignent, réussissent à porter les revendications féministes sur le devant de la scène médiatique.

Libérer le corps et la sexualité

Pour libérer les femmes, les néo-féministes repensent le corps, les relations amoureuses et la sexualité, car malgré la révolution sexuelle des années 1960, les tabous restent nombreux et profondément ancrés dans les mentalités. Elles encouragent les femmes à explorer leur corps et réclament une sexualité féminine libre et épanouie, une éducation sexuelle de qualité et le libre accès à la contraception. Cette libération de la sexualité met aussi en lumière la sexualité lesbienne.

La dépénalisation de l'avortement est une autre revendication majeure. Comme il est interdit, les femmes agissent dans la clandestinité pour interrompre une grossesse non voulue, souvent au péril de leur vie. Les féministes insistent sur l'enjeu crucial d'une maternité désirée pour le bien-être de la mère et de l'enfant et elles exigent pour les femmes le droit de décider librement d'avorter. Ce combat bénéficie d'une alliance entre les féministes, des médecins, des juristes et des groupes de pression surtout laïques. Dans l'attente d'une révision des lois, quelques initiatives sont prises pour assurer aux femmes des avortements dans de bonnes conditions médicales et psychologiques. Mais la résistance est grande dans les rangs conservateurs. Si la contraception est libéralisée en 1973, il faudra attendre 1990 pour une dépénalisation partielle de l'avortement.

Les néo-féministes jettent aussi une lumière crue sur les graves violences faites aux femmes : elles dénoncent le harcèlement de rue, les violences intrafamiliales, les agressions physiques et sexuelles,... En révélant l'immense souffrance des victimes, elles brisent un tabou très longtemps enfoui. Pour prévenir les violences et parer à l'accompagnement totalement déficient des victimes, elles fondent de premières associations d'aide aux victimes (refuges pour femmes battues, SOS Viol) et des cours d'auto-défense.



Révolutionner la famille, le monde du travail et la vie politique

Pour construire une société égalitaire, les féministes entendent lutter contre les stéréotypes qui figent dès l'enfance les rôles féminins et masculins. Car c'est en changeant les images que l'on donnera aux femmes et aux hommes la liberté de s'épanouir selon leurs réels goûts et aptitudes.

Dans une période propice aux changements dans la famille, elles dénoncent le carcan du mariage, l'injonction de maternité, la lourdeur du travail ménager et la dépendance de l'épouse au mari chef de famille. La maternité est envisagée sous toutes ses facettes : désir d'être mère ou pas, bonheur et frustrations, immense besoin d'être plus qu'une mère. Le travail familial gratuit est accusé de fonder l'oppression des femmes. Élever les enfants, faire la cuisine et le ménage, offrir des soins attentifs forment une véritable journée de travail que les femmes réalisent gratuitement, souvent au détriment d'un travail rémunéré. Alors que le travail ménager profite à la société, il est invisible et dévalorisé.

Pour harmoniser la famille et garantir aux femmes la liberté de s'épanouir à l'extérieur du foyer, les féministes veulent l'égalité dans le couple une répartition équitable des tâches ménagères et éducatives entre les hommes et les femmes. Mais ce n'est pas tout. Elles réclament une diminution générale du temps de travail rémunéré (avec maintien des salaires) et le développement de services d'aide aux familles (crèches, services collectifs de nettoyage, ...).

Comme leurs devancières, elles déploient différents moyens pour lutter contre les discriminations sur le marché de l'emploi. Elles revendiquent l'égalité de salaire et de conditions de travail et l'accès des femmes et des hommes à tous les métiers. Elles défendent aussi avec énergie les travailleuses qui dans certains secteurs sont durement frappées par la crise économique des années 1970, et les chômeuses menacées d'exclusion.



Des livres – souvent des succès mondiaux – ou des actions très médiatisées stimulent les prises de conscience. Les nombreux échanges favorisent les brassages d'idées et les actions par de-là les frontières. Très vite, des collaborations se forment aussi avec des associations féminines plus anciennes, elles-mêmes en pleine évolution, mais aussi avec d'autres acteurs sociaux comme les organisations pour le planning familial ou les syndicats. Ces alliances renforcent la visibilité et l'efficacité des actions en faveur d'une société tolérante et égalitaire.



Des combats d'une brûlante actualité

Durant une décennie, le féminisme 'de la deuxième vague' provoque des débats passionnés sur les inégalités de sexe et remue une opinion publique encore très réservée. À la fin des années 1970, la spontanéité de la 'deuxième vague' cède la place à un militantisme plus structuré. Sous la pression du mouvement féminin mais aussi d'organisations internationales, une série de dispositions légales sont prises pour lutter contre les violences et les discriminations dans la famille, l'enseignement, le monde du travail, la vie politique. En 2002, le principe de l'égalité des femmes et des hommes est même inscrit dans la Constitution belge.

Mais si les progrès sont indéniables, beaucoup de revendications des féministes des années 1970 restent toujours d'une brûlante actualité. Car aujourd'hui encore, les femmes souffrent des préjugés sexistes, du partage inégal du travail éducatif et ménager, de revenus plus faibles que ceux des hommes, d'une sous-représentation dans les organes décisionnels ou de graves violences.

C'est pourquoi une jeune génération de féministes est dans la rue, pour une société juste et solidaire, sans distinctions selon le sexe, la classe, la couleur de peau, la religion, le handicap ou l'orientation sexuelle ...

En résumé

Le parcours de l'exposition retrace cette histoire en trois grandes parties:

1. La naissance du mouvement dans une période propice à la remise en question des relations d'autorité, depuis l'épanouissement des mouvements contestataires dans les années 1960 jusqu'aux premiers coups d'éclat néo-féministes au début des années 1970 en Belgique.
2. L'agenda féministe et les revendications pour la libération de la famille et de la sexualité, la lutte contre les violences envers les femmes et l'égalité dans le monde professionnel et politique.
3. 'Féministes en mouvement' qui met en exergue la créativité et la diversité des modes d'action militants.

L'exposition se termine par une chronologie des principales mesures légales pour l'égalité des sexes des années 1950 à nos jours.



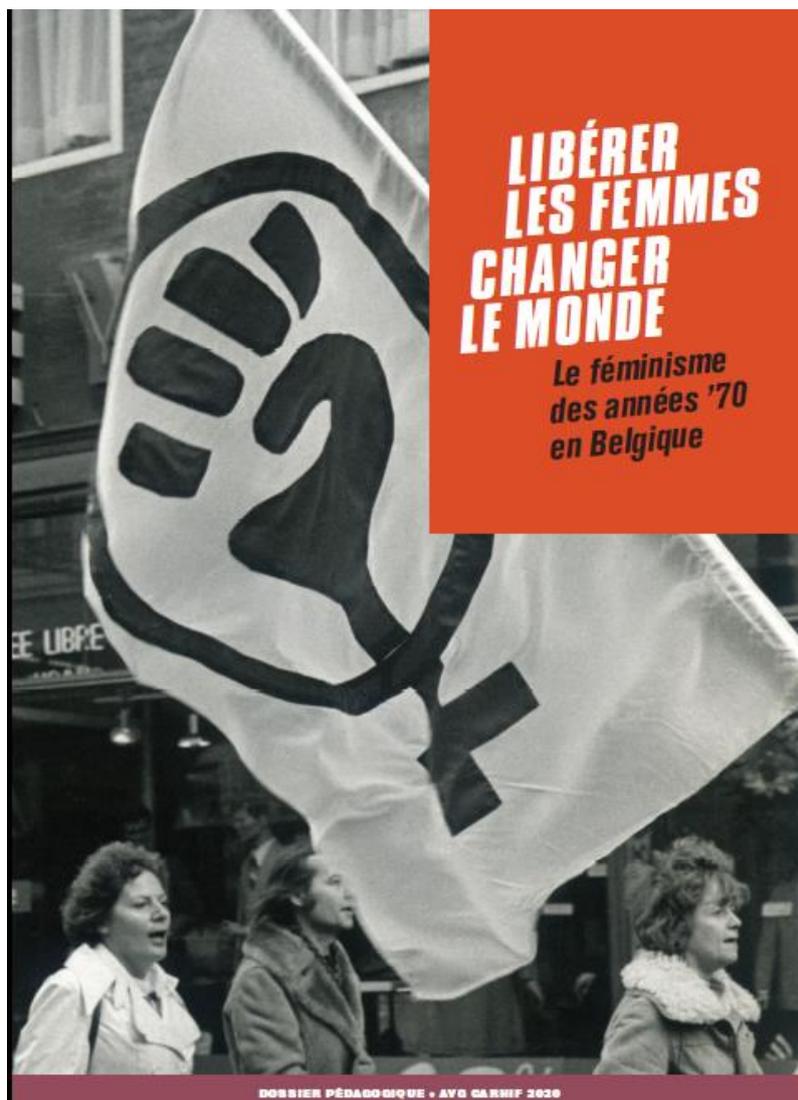
Dossier pédagogique

Le **dossier pédagogique** « Libérer les femmes, changer le monde » nous plonge dans un passé pas si lointain où les femmes n'avaient pas les mêmes droits que les hommes. Grâce à de nombreux documents, il nous invite à réfléchir aux fondements d'une société inégalitaire et aux obstacles à l'égalité. Car malgré d'indéniables progrès, de nombreuses revendications des années 1970 sont encore aujourd'hui d'une brûlante actualité.

Il se compose de 12 fiches didactiques et de dizaines de documents qui stimulent la réflexion et la comparaison avec le temps présent.

Il peut être utilisé en préparation à la visite de l'exposition ou après la visite, pour en approfondir l'un ou l'autre aspect.

Le dossier peut être téléchargé gratuitement en PDF sur le site AVG-Carhif (www.avg-carhif.be). Une version en haute résolution peut être demandée via avg.carhif@amazon.be



Louer l'exposition

Les éléments de l'exposition

L'exposition se compose de 41 panneaux de support (mesures 90 cm (L) x 130 cm (H)), montés dans un cadre en métal (mesures 90 cm (L) x 200 cm (H)). Chacun de ces éléments de base est muni d'un soutien triangulaire qui se fixe grâce à des écrous à ailettes.

Les éléments de base se fixent entre eux à l'aide de charnières facilement emboîtables (charnières de type « paumelle ») pour une plus grande solidité. Ce système ajoute une grande flexibilité et permet une installation modulaire: un document annexe contenant les instructions pour le montage décrit les différentes possibilités.

- 38 panneaux portent des panneaux en forex (avec les illustrations et les textes explicatifs en français/néerlandais)
- 3 panneaux renforcés portent un écran vidéo (livré) pour visionner des montages vidéos.

Une liste détaillée de tout le matériel est disponible (inclus le montant de l'assurance et l'ordre de présentation des panneaux).

Points d'attention

Il est crucial de suivre les consignes exactes pour le montage (sécurité lors du montage et pour les visiteurs). Ces instructions sont transmises tant par mail (à la personne responsable de la construction) que sur papier (lors de la récupération de l'exposition).

- Envisager une configuration possible au préalable en laissant suffisamment d'espace pour vos déplacements lors des visites de groupe.
- Aucun éclairage n'est joint à l'exposition.
- Les panneaux avec écrans doivent être installés de façon à rendre inaccessible l'arrière des panneaux (limite les risques de vol).
- Prévoir un lieu sécurisé pour stocker les emballages et le matériel de protection durant la durée de l'exposition.
- Il n'est pas nécessaire de détenir de connaissances techniques spécifiques pour installer l'exposition. De l'habileté et un nombre minimum de 3 personnes suffisent.
- Le Carhif est prêt à donner des conseils sur la disposition selon l'espace disponible.

L'emprunteur peut ajouter des pièces originales (par exemple : publications, affiches, photographies), à condition que cela reste dans l'esprit de l'exposition. De cette manière, il est possible, par exemple, de porter les groupes féministes locaux à l'attention du public.

Le Carhif est prêt à donner un avis sur ces pièces. Cependant, le Carhif ne peut pas fournir de vitrine, cadre ou autre matériel de présentation. Sous certaines conditions, il peut fournir des pièces de sa propre collection.

Prix (location et accès du public)

Le montant de la location est le suivant :

Les deux premières semaines 200 €

Par semaine supplémentaire 50 €

Pour respecter les conventions de copyright, l'accès à l'exposition au public doit être gratuit.

Assurance et transport

Le transport doit être fait par l'emprunteur. Emballée, l'exposition est facilement transportable dans une camionnette (volume ca. 8,5 m³). Le Carhif fournit des couvertures pour protéger les panneaux pendant le transport.

L'exposition doit être assurée par l'emprunteur pour le montant indiqué dans le contrat (la liste détaillée des éléments de l'expo indique aussi la valeur d'assurance par élément). Cette assurance doit couvrir la période d'exposition mais aussi les jours de transport, le montage et le démontage (assurance « clou à clou »).

Option et réservation

Si vous êtes intéressés par la location de l'exposition, nous pouvons prendre une option en votre faveur pour une période déterminée. Vous bénéficierez d'un mois au maximum pour confirmer cette option avec conclusion d'un contrat de location.

Contrat

Toutes les conditions sont reprises dans un contrat de location disponible sur demande.

Quelques images







Contact

Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes ASBL
Rue du Méridien 10 - 1210 Bruxelles
T 02 229 38 31
avg.carhif@amazone.be
www.avg-carhif.be

Cette exposition a été réalisée grâce au soutien de

